



PALATINE CRISTAL EQUILIBRE

Fonds Commun de Placement

Relevant de la directive 2011/61/UE

Rapport Annuel 2024

PALATINE CRISTAL EQUILIBRE

FCP à vocation générale

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2014/91/UE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/12/2024

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC** : Supérieur à 20% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

L'OPCVM recherche une performance supérieure à celle de son indicateur composite de référence, sur un horizon de 5 ans grâce à une gestion totalement discrétionnaire et dynamique d'un portefeuille diversifié constitué d'une sélection d'OPCVM et FIA actions, obligations et monétaires. L'OPCVM peut détenir jusqu'à 100 % d'OPCVM et FIA de droit français et/ou européen.

Le portefeuille est concentré sur quelques OPCVM et FIA et ne vise pas une réplique de son indicateur de référence. Il peut s'écarter de l'allocation stratégique en fonction des choix tactiques de la gestion. Suivant les configurations des marchés, la gestion peut être active ou passive. Ainsi dans des phases de hausse continue, il aura tendance à conserver ses positions. A l'inverse, dans des phases de retournement ou d'instabilité, des arbitrages fréquents pourront être opérés pour rechercher de la surperformance.

L'OPCVM pourra être exposé, via des OPCVM et FIA, aux marchés actions entre 30% minimum et 60% maximum, et aux marchés taux et monétaire entre 40% minimum et 70% maximum. La part des OPCVM et FIA détenant des titres à haut rendement pour plus de 10% de leur actif est limitée à 20% de l'actif net de l'OPCVM. Globalement, les FIA représenteront au maximum 30% de l'actif. L'indicateur de comparaison a posteriori de l'OPCVM est composé, pour 45% de l'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis et pour 55% de l'indice Bloomberg EuroAgg 3-5 ans TR Index Value Unhedged EUR.

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs fondée sur une analyse approfondie des différentes classes d'actifs, dans un deuxième temps elle vise à investir dans la sélection la plus adéquate.

Ces choix sont faits de façon pragmatique, sans recours à des outils quantitatifs. L'OPCVM a tendance à conserver ses positions et les arbitrages entre OPCVM et/ou FIA restent limités. Dans le cadre de cette gestion discrétionnaire, la gestion prendra ses décisions suivant les opportunités qu'elle détecte et en fonction de ses anticipations. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions, sur taux et sur indices uniquement à des fins de couverture contre les risques de taux et actions. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 5 ans

► **Indicateur de référence** :

L'indicateur de comparaison du FCP est composé pour 45% de l'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis et pour 55% de l'indice Bloomberg EuroAgg 3-5 ans TR Index Value Unhedged EUR.

- L'indice actions Eurostoxx 50, représentatif des 50 plus grandes capitalisations de la zone euro, est calculé en euro et utilise les cours de clôture.
Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site www.stoxx.com et il est publié dans la plupart des journaux financiers.

- L'indice Bloomberg EuroAgg 3-5 ans TR Index Value Unhedged EUR (LE35TREU) est représentatif du marché des obligations à taux fixe émises par des sociétés industrielles, publiques, financières et des gouvernements, libellées en euros et de qualité Investment Grade.

Le FCP n'est ni indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance.

Palatine Asset Management dispose d'un plan d'action interne qui sera mis en œuvre en cas de modification substantielle ou de cessation de l'indice de référence.

► Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques liés aux titres détenus soit en direct soit par le biais d'OPC, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les OPCVM et FIA les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque actions : l'OPCVM peut, à tout moment, être exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse de ces marchés peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Les variations de cours sur le marché des petites capitalisations sont plus marquées ; en effet, le volume de ces titres cotés en bourse étant réduit, les mouvements de marché sont plus sensibles, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du FCP pourra donc avoir le même comportement.

L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels l'OPCVM peut être exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de change : l'OPCVM peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de taux : le FCP peut, à tout moment, être exposé au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit : Une partie du portefeuille peut à tout moment être investie via des OPC en titres de créance. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou publics, ou de leur défaillance, la valeur de ces titres peut baisser.

Le FCP peut être exposé au risque de crédit sur les titres de créance à caractère spéculatif qui présentent des niveaux de rendement élevé mais peuvent renforcer ce risque et entraîner une baisse plus importante et plus rapide de la valeur liquidative.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles : la valeur des obligations convertibles dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de contrepartie : Ce risque peut être présent en cas d'opérations de gré à gré concernant les opérations d'acquisitions temporaires de titres dans le cadre de prises en pensions livrées. Il mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

2024 a été une bonne année pour les actifs risqués. La vigueur de l'économie américaine a permis à l'indice des pays développés (MSCI World) d'afficher une performance de 19,2 %. Un rebond tardif des actions chinoises, associé aux bons résultats de l'Inde et de Taiwan, a aidé les actions des marchés émergents à générer 8,1 %. Alors que la performance des méga-capitalisations technologiques américaines a permis aux actions de croissance mondiales de dominer pour la deuxième année consécutive, les perspectives de déréglementation suite aux élections américaines ont stimulé les valeurs financières. Les matières premières ont été freinées par la faible demande en 2024. La Chine et l'indice large des matières premières ont enregistré une performance de 5,4 %.

Les banques centrales des pays développés ont commencé à normaliser leur politique en 2024, mais la croissance résiliente et l'inflation persistante ont obligé les marchés à réduire leurs attentes quant à la rapidité avec laquelle les réductions de taux seraient mises en œuvre, en particulier aux États-Unis.

Sur l'année, la performance économique des États-Unis s'est dissociée de celle des autres grandes régions. Malgré les inquiétudes de l'été, l'exceptionnalisme économique américain est resté largement intact. La croissance annualisée du PIB a été en moyenne de 2,6 % par trimestre au cours des trois premiers trimestres de 2024 et la prévision immédiate du PIB de la Banque fédérale de réserve d'Atlanta prévoit une fin d'année tout aussi solide. Le S&P 500 a été le marché boursier le plus performant avec des rendements de 25,0 %, et même si les actions d'intelligence artificielle (IA) des « Sept Magnifiques » ont toujours généré des rendements démesurés, la dynamique économique s'est traduite par un élargissement des attentes en matière de bénéfices qui devrait se poursuivre en 2025.

À l'inverse, la dynamique économique européenne s'est considérablement affaiblie au cours de l'année. Le secteur manufacturier a été particulièrement touché en raison d'une combinaison de coûts énergétiques élevés, d'une réglementation dommageable et d'un manque de demande d'exportation, associés à une concurrence subventionnée par le gouvernement chinois. Cette divergence a été aggravée par les troubles politiques en France et en Allemagne, où les pressions budgétaires et la montée des partis populistes ont fracturé le consensus politique. La faiblesse économique et l'exposition limitée à l'IA ont nui aux actions européennes.

En Asie, l'activité chinoise est restée faible, le pays étant aux prises avec la chute des prix de l'immobilier et la faible confiance des consommateurs. Les investisseurs n'ont d'abord pas été impressionnés par la réponse politique. Cependant, les annonces politiques plus cohérentes de septembre ont semblé convaincre les marchés que 2025 verrait enfin les mesures de relance importantes nécessaires au redémarrage de l'économie et les actions chinoises se sont redressées au second semestre pour atteindre 19,8 % par rapport à 2024. L'optimisme persistant quant à la fin de la déflation, conjugué à la faiblesse du yen et aux réformes en cours des entreprises, a aidé les actions japonaises à générer des rendements de 20,5 % à la fin de 2024.

Dans ce contexte, le fonds a enregistré une performance positive. Les actions américaines ont été le principal moteur de performance tirées par les bons résultats du secteur technologique et de la finance. L'exposition aux crédits a aussi été bénéfique grâce à la détente de spread de crédit sur l'année tout comme les actions japonaises qui ont enregistré une belle performance. Enfin, les actions exposées à la France et notamment les petites et moyennes capitalisations ont soufferts sur l'année plombées par la crise politique à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale et la forte incertitude autour de la politique budgétaire du pays.

Sur l'année, la valeur liquidative du FCP PALATINE CRISTAL EQUILIBRE enregistre une performance de +3,15% pour la part A de +3,67% pour la part B, à comparer avec une performance de 6,94% pour l'indice composite de référence (45% Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis et 55% Bloomberg EuroAgg 3-5 ans TR Index Value Unhedged EUR).

Les performances passées du FCP ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2024, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATION SUR LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET LA REUTILISATION (SFTR)

- ✓ Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtés
 Montant des actifs engagés
- ✓ Données sur la concentration ;
- ✓ Données d'opérations agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global ;

- ✓ Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) ;
- ✓ Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global ;
- ✓ Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.

Sur l'exercice 2024, l'OPC n'a pas eu recours à ce type d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

- V – EXPOSITION SOUS-JACENTE ATTEINTE AU TRAVERS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

L'OPC n'a pas de position en instruments dérivés à fin décembre 2024.

- VI - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

- Exercice des droits de vote.

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

Les principes de notre politique de vote visent à promouvoir la valorisation à long terme de nos investissements et à encourager le respect et la mise en application des meilleures pratiques de gouvernance et de déontologie professionnelle.

Ainsi, PALATINE ASSET MANAGEMENT adhère aux grands principes de l'AFG en matière de gouvernement d'entreprise :

- « une action, une voix »,
- une assemblée générale favorisant la démocratie actionnariale,
- un conseil d'administration indépendant et efficace,
- des rémunérations adaptées, transparentes et régulièrement soumises au vote de l'assemblée générale,
- l'opposition aux dispositifs anti-OPA.

La participation au vote s'exerce en suivant les recommandations formulées par le « proxy advisor » ISS :

- ✓ systématiquement pour les sociétés françaises composant l'indice CAC40, pour les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR, pour les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière de chaque société et enfin pour les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 100 M€.
- ✓ ponctuellement dans les autres cas afin d'exprimer un vote de soutien ou manifester un désaccord, ou en cas de difficultés faisant courir un risque important aux actionnaires.

Les droits de vote ne sont pas exercés dans les cas suivants :

- ✓ Ils concernent toutes les sociétés détenues en dessous des seuils fixés, et les pays à POA (Power Of Attorney) où la procédure de vote exige des surcoûts financiers.
- ✓ La société de gestion ne pratiquant pas, sauf cas exceptionnel, de cession temporaire d'actions, elle n'est pas concernée par les conséquences juridiques des cessions temporaires de titres.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique d'engagement actionnarial et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com rubrique Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Palatine Asset Management – TSA 60140 - 93736 Bobigny Cedex 9.

- Commission de mouvements.

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

- Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires.

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- | | |
|---|---|
| - Tarification | - Confidentialité |
| - Qualité de l'exécution | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses | - Qualité du back – office |
| - Qualité du conseil | - Traitement des litiges |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales | |

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation de l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2024 sont disponibles sur le site www.palatine-am.com rubrique Réglementation.

Prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

Annexe ESG : Reporting article 29 LEC de la Loi Energie Climat n°2019-1147 du 08/11/2019

ex act.173 de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)

1) Déploiement de la démarche ESG au sein de la société de gestion

L'investissement responsable est un axe stratégique de développement pour PALATINE ASSET MANAGEMENT qui s'est engagée depuis de nombreuses années à intégrer les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de certains de ses OPC.

L'analyse des critères ESG (sur l'Environnement, le Social et la Gouvernance) de Palatine AM d'un émetteur (action ou dette) permet d'évaluer la démarche RSE des entreprises. Notre démarche ESG se matérialise par une politique d'intégration des risques de durabilité et l'intégration dans notre gestion des critères environnementaux sociaux et de gouvernance.

Palatine AM est convaincu que la prise en compte de ces critères ESG est source de performance financière sur le long terme. Cette démarche permet d'associer toutes les équipes de la société de gestion.

Palatine AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI). Son engagement a pour vocation de pousser les entreprises dans une démarche de progrès. Elle passe par une politique de vote axée sur les critères ESG, un dialogue avec les entreprises et un engagement collaboratif avec WDI.

Toutes les informations concernant l'article 29 LEC de la Loi Energie Climat et relatives à la société de gestion PALATINE AM sont à retrouver dans un document spécifique accessible à l'adresse suivante : <https://www.palatine-am.com/investissement-durable>.

2) Déploiement au niveau du fonds.

a) Prise en compte de critères ESG et de critères liés au changement climatique par le fonds

Ce fonds applique des exclusions normatives, sectorielles et de controverses dont la liste est accessible à l'adresse suivante www.palatine-am.com

b) Politique de vote et engagement

Se référer au document ad-hoc mis en ligne sur le site internet de la société.

Règlement SFDR – Règlement TAXONOMIE

L'objectif du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

Mention sur les rémunérations :

La rémunération variable est composée en règle générale de 70 % de critères quantitatifs et de 30 % de critères qualitatifs. Ces éléments qualitatifs prennent notamment en compte : le management, le travail en équipe (présence et participation aux comités, qualité du travail en binôme et avec le reste de l'équipe), le partage de l'information, la participation à la réussite collective, la transparence, les intérêts des clients et la capacité à nouer une relation de confiance avec eux, le respect des processus de décisions d'investissement et plus particulièrement l'intégration des risques en matière de durabilité.

La rémunération variable peut être modifiée selon les risques pris et la rentabilité de la société de gestion. Le pourcentage appliqué pourra être différent selon les fonctions et les résultats de chaque collaborateur. La réduction de la rémunération variable sera significative en cas de pertes de la société, ou d'une prise de risques passés et futurs jugée excessive et inacceptable. Elle pourra aller jusqu'à la suppression totale de la rémunération variable. Les risques visés comprennent principalement les risques pris en matière de gestion, le risque de contrepartie, le risque de non-conformité, une insuffisance en matière de contrôle, de connaissance des clients, des pratiques visant à s'éloigner de la réglementation.

Pour l'exercice 2024, le montant total des rémunérations versées par Palatine Asset Management à son personnel (25 collaborateurs fin de période) a représenté 3 069 K€, et se décompose pour 2 279 K€ au titre des rémunérations fixes et pour 790 K€ au titre des rémunérations variables.

Aucune rémunération n'est versée par l'OPC, il n'y a pas d'intéressement aux plus-values (carried interests).

- VII – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

ISIN	Designation	sens	Date	Quantité	Montant(€)
FR0010744219	PALATINE GLOBAL BONDS (I)	Vente parts OPCVM	12/02/2024	7 705	1 086 790
FR0010611335	PALATINE MONETAIRE COURT TERME (I)	Vente parts OPCVM	27/08/2024	30	1 020 678
LU1065170968	FRANKLIN EURP TOTAL RETURN W	Achat parts OPCVM	18/04/2024	88 028	1 000 880
FR0010377564	PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ANS (I)	Vente parts OPCVM	17/04/2024	676	838 571
LU1694789378	DNCA INVEST ALPHA BONDS I EUR	Achat parts OPCVM	14/05/2024	5 532	700 537
FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6-12M (I)	Vente parts OPCVM	14/05/2024	645	684 391
FR0013290947	RENAISSANCE EUROPE Z	Achat parts OPCVM	11/07/2024	2 359	682 577
FR0010611335	PALATINE MONETAIRE COURT TERME (I)	Achat parts OPCVM	05/04/2024	19	650 802
FR0000990921	PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES	Vente parts OPCVM	06/12/2024	24 350	518 896
IE0002XZSH01	ISHARE MSCI WORLD SWAP PEA	Achat de Trackers	05/12/2024	87 316	508 622

- VIII - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2024 : - OPCVM = 65,98 % de l'actif net

- IX - OPC investis à plus de 20 % en OPCVM ou FIA

Frais indirects supportés par le FCP en 2024 pour chacune des parts A et B :

- Frais courant des OPCVM ou FIA détenus : 0,932% TTC de l'actif net, déduction faite des rétrocessions perçues par le FCP.
- Commission de souscriptions/rachats : Aucune commission n'a été prélevée lors de la souscription et le rachat d'autres OPC.
- Rémunération de prises en pension : néant.

- X - INFORMATIONS PARTICULIERES

CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

A partir du 7/01/2025, passage des ordres via NATIXIS TRADEX SOLUTIONS SA :

Siège social : 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS

Banque prestataire de services d'investissement agréée par l'ACPR le 23/07/2009 Société d'intermédiation, elle a pour objet d'assurer une prestation d'intermédiation (i.e. réception-transmission et exécution d'ordres pour compte de tiers) auprès de la société de gestion. La société de gestion transmet ses ordres sur instruments financiers (ETF pour ce fonds) résultant des décisions de gestion à NATIXIS TRADEX SOLUTIONS. Par ailleurs, NATIXIS TRADEX SOLUTIONS assure la quasi-totalité de l'activité d'acquisitions/cessions temporaires de titres.

PALATINE AM et Natixis TradEx Solutions appartiennent au même groupe (BPCE).

FCP PALATINE CRISTAL EQUILIBRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

FCP PALATINE CRISTAL EQUILIBRE

86, rue de Courcelles
75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP PALATINE CRISTAL EQUILIBRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) PALATINE CRISTAL EQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Jean-Luc MENDIELA

Associé

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	50 132 905,29
OPCVM	50 132 905,29
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	50 132 905,29
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00
Comptes financiers	464 679,14
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	464 679,14
Total de l'actif I+II	50 597 584,43

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	48 994 582,09
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	1 569 826,67
Capitaux propres I	50 564 408,76
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	50 564 408,76
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	33 175,67
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	33 175,67
Total Passifs : I+II+III+IV	50 597 584,43

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	10 126,20
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	8 815,95
Sous-total produits sur opérations financières	18 942,15
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00
Total revenus financiers nets (A)	18 942,15
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-355 519,43
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-355 519,43
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-336 577,28
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-24 409,75
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-360 987,03
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	255 363,16
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 614,89
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	253 748,27
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	37 359,64
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	291 107,91

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 373 853,93
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 373 853,93
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	265 851,86
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	1 639 705,79
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	1 569 826,67

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le FCP vise à atteindre une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composé pour 45% de l'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis et pour 55% de l'indice Bloomberg EuroAgg 3-5 ans TR Index Value Unhedged EUR, sur un horizon de 5 ans grâce à une gestion totalement discrétionnaire d'un portefeuille diversifié constitué d'une sélection d'OPCVM ou FIA actions, obligations et monétaires.

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR). Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	29 487 083,58	44 987 526,27	38 550 877,70	41 207 428,68	50 564 408,76
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A en EUR					
Actif net	22 139 531,97	39 264 341,26	33 619 678,73	37 020 386,66	45 369 092,49
Nombre de titres	685,761	107 465,763	102 538,187	104 282,223	123 896,071
Valeur liquidative unitaire	32 284,61	365,36	327,87	355,00	366,18
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	702,11	29,85	1,12	3,92	2,10
Capitalisation unitaire sur revenu	-242,17	-2,65	-2,59	-2,68	-2,80
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B en EUR					
Actif net	5 315 561,01	5 723 104,14	4 931 198,97	4 187 042,02	5 195 316,27
Nombre de titres	158,879	150,399	143,688	112,121	134,195
Valeur liquidative unitaire	33 456,66	38 052,80	34 318,79	37 343,95	38 714,67
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	725,99	3 099,21	116,70	411,63	222,26
Capitalisation unitaire sur revenu	-92,54	-95,75	-97,32	-100,09	-102,01
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE Part Sélection Equilibre en EUR					
Actif net	2 031 990,60	80,87	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	19 936,000	0,708	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	101,92	114,22	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,22	9,37	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,83	-1,82	0,00	0,00	0,00

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux ! Barème
1	Frais de gestion financière et	Actif net	Parts A : 0,80% TTC taux maximum Parts B : 0,30% TTC taux maximum
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Parts A : 1,80% TTC taux maximum Parts B : 1,80% TTC taux maximum
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 5 blocs de frais évoqués ci-dessus et doivent dans ce cas être mentionnés ci-après :

- Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L.621-5-3 du code monétaire et financier ;
- Les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- Les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B	Capitalisation	Capitalisation
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	41 207 428,68
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	13 366 215,26
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-5 300 260,10
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-336 577,28
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	253 748,27
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 373 853,93
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	50 564 408,76

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A		
Parts souscrites durant l'exercice	32 869,589	12 041 148,44
Parts rachetées durant l'exercice	-13 255,741	-4 840 366,20
Solde net des souscriptions/rachats	19 613,848	7 200 782,24
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	123 896,071	
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B		
Parts souscrites durant l'exercice	33,999	1 325 066,82
Parts rachetées durant l'exercice	-11,925	-459 893,90
Solde net des souscriptions/rachats	22,074	865 172,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	134,195	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A FR0010785683	Capitalisation	Capitalisation	EUR	45 369 092,49	123 896,071	366,18
PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B FR0010789438	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 195 316,27	134,195	38 714,67

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	464,68	0,00	0,00	0,00	464,68
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	464,68

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	464,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	464,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0007054358	Lyxor Euro Stoxx 50 (DR) UCITS ETF Acc	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	France	EUR	1 898 388,01
LU0496786574	Lyxor S&P 500 UCITS ETF - D-EUR	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	843 454,60
IE0002XZSH01	ISHARES MSCI WORLD SWAP PEA UCITS ETF	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	499 936,49
FR0013290947	COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z	Comgest S.A.	Actions internationales	France	EUR	3 828 196,60
LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	DNCA FINANCE	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	5 623 641,39
LU1065170968	Franklin European Total Return Fund W EUR	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SE	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	3 052 172,90
LU1299881935	JPMorgan Funds SICAV - Japan Equity Fund	J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	521 575,35
FR0011871128	Lyxor PEA S&P 500 UCITS ETF Capi	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	Fonds / Actions	France	EUR	501 728,56
FR0000990921	PALATINE ENTREPRISE FAMILIALES	PALATINE AM	Actions Euro	France	EUR	1 222 640,07
FR0010915181	PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT PARTS PALATINE	PALATINE AM	Actions Euro	France	EUR	6 727 219,15
FR0000437576	PALATINE FRA MIDCAP 3DEC	PALATINE AM	Actions Françaises	France	EUR	1 576 103,35
FR0014005LN3	PALATINE AMERIQUE R EURO	PALATINE AM	Actions internationales	France	EUR	5 329 296,37
FR0010341800	PALATINE PLANETE I	PALATINE AM	Actions internationales	France	EUR	3 054 644,57
FR0010611335	PALATINE MONETAIRE COURT TERME PART I	PALATINE AM	Monétaire Euro	France	EUR	1 458 620,90
FR0010370528	PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	PALATINE AM	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	2 435 076,25
FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6 12 MOIS PART I	PALATINE AM	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	5 877 951,05
FR0010377564	PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans Part I	PALATINE AM	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	2 598 341,76

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010744219	PALATINE GLOBAL BONDS PART I	PALATINE AM	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	3 083 917,92
Total						50 132 905,29

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		0,00
Dettes		
	Frais de gestion fixe	33 175,67
Total des dettes		33 175,67
Total des créances et des dettes		-33 175,67

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	340 269,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	15 250,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			38 987 452,78
	LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	5 623 641,39
	FR0014005LN3	PALATINE AMERIQUE R EURO	5 329 296,37
	FR0010370528	PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	2 435 076,25
	FR0000990921	PALATINE ENTREPRISE FAMILIALES	1 222 640,07
	FR0010915181	PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT PARTS PALATINE	6 727 219,15
	FR0000437576	PALATINE FRA MIDCAP 3DEC	1 576 103,35
	FR0010744219	PALATINE GLOBAL BONDS PART I	3 083 917,92
	FR0010611335	PALATINE MONETAIRE COURT TERME PART I	1 458 620,90
	FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6 12 MOIS PART I	5 877 951,05
	FR0010377564	PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans Part I	2 598 341,76
	FR0010341800	PALATINE PLANETE I	3 054 644,57
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			38 987 452,78

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-360 987,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-360 987,03
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-360 987,03

Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-347 296,67
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-347 296,67
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-347 296,67
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-347 296,67
Total	-347 296,67
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-13 690,36
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-13 690,36
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-13 690,36
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-13 690,36
Total	-13 690,36
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	291 107,91
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	291 107,91
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	291 107,91

Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	261 280,76
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	261 280,76
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	261 280,76
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	261 280,76
Total	261 280,76
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	29 827,15
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	29 827,15
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	29 827,15
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	29 827,15
Total	29 827,15
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			50 132 905,29	99,15
OPCVM			50 132 905,29	99,15
Gestion collective			50 132 905,29	99,15
COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z	EUR	14 199,5423	3 828 196,60	7,57
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	43 634,7097	5 623 641,39	11,12
Franklin European Total Return Fund W EUR	EUR	259 980,656	3 052 172,90	6,04
ISHARES MSCI WORLD SWAP PEA UCITS ETF	EUR	87 316	499 936,49	0,99
JPMorgan Funds SICAV - Japan Equity Fund	EUR	2 702,603	521 575,35	1,03
Lyxor Euro Stoxx 50 (DR) UCITS ETF Acc	EUR	35 597	1 898 388,01	3,75
Lyxor PEA S&P 500 UCITS ETF Capi	EUR	10 147	501 728,56	0,99
Lyxor S&P 500 UCITS ETF - D-EUR	EUR	14 466	843 454,60	1,67
PALATINE AMERIQUE R EURO	EUR	35,792	5 329 296,37	10,54
PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	EUR	10 071,871	2 435 076,25	4,82
PALATINE ENTREPRISE FAMILIALES	EUR	58 165,56	1 222 640,07	2,42
PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT PARTS PALATINE	EUR	22 459,25	6 727 219,15	13,31
PALATINE FRA MIDCAP 3DEC	EUR	628,488	1 576 103,35	3,12
PALATINE GLOBAL BONDS PART I	EUR	21 264	3 083 917,92	6,10
PALATINE MONETAIRE COURT TERME PART I	EUR	42,324	1 458 620,90	2,88
PALATINE OPPORTUNITES 6 12 MOIS PART I	EUR	5 406,305	5 877 951,05	11,62
PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans Part I	EUR	2 016	2 598 341,76	5,14
PALATINE PLANETE I	EUR	76 981,97	3 054 644,57	6,04
Total			50 132 905,29	99,15

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	50 132 905,29
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	464 679,14
Autres passifs (-)	-33 175,67
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	50 564 408,76

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A	EUR	123 896,071	366,18
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B	EUR	134,195	38 714,67

PALATINE CRISTAL EQUILIBRE

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	41 119 728,99	37 963 023,84
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	41 039 928,99	37 963 023,84
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	41 039 928,99	37 963 023,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	79 800,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	79 800,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	130 790,58	611 491,59
Liquidités	130 790,58	611 491,59
TOTAL DE L'ACTIF	41 250 519,57	38 574 515,43

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	41 042 742,30	38 698 410,81
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	455 588,04	132 156,40
Résultat de l'exercice (a,b)	-290 901,66	-279 689,51
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	41 207 428,68	38 550 877,70
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	18 800,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	18 800,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	18 800,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	24 290,89	23 637,73
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	24 290,89	23 637,73
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	41 250 519,57	38 574 515,43

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
DJ EURO STOXX 50 06/2024 PUT 3100	226 082,50	0,00
DJ EURO STOXX 50 06/2024 PUT 3850	1 076 152,70	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 986,11	3 282,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 641,86	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	10 627,97	3 282,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	962,49	3 259,53
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	962,49	3 259,53
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	9 665,48	22,47
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	297 826,25	287 243,13
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-288 160,77	-287 220,66
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-2 740,89	7 531,15
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-290 901,66	-279 689,51

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.
Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Postes du bilan et opérations à terme ferme et conditionnelles :

- **Les obligations libellées en devises européennes** sont évaluées au cours de clôture du jour coté sur un marché central où elles sont inscrites, ou en fonction d'un cours calculé à partir d'un spread de marché reporté sur une courbe de taux de référence.
- **Toutes les obligations (françaises et étrangères)** sont valorisées avec un coupon calculé à J+2.
- **Les actions de la zone Euro, ou des autres pays européens** sont évaluées au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu.
- **Les titres étrangers** sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu.
- **Les titres de créances négociables à moins de trois mois** peuvent être évalués de façon linéaire. Ceux à plus de trois mois sont valorisés au prix du marché du jour.
- **Les OPC** sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.
- **Les pensions livrées** sont évaluées au prix du contrat (principal + intérêts).
- **Les opérations réalisées sur les marchés à terme ferme et conditionnel** sont évaluées sur les marchés français et étrangers au cours de clôture du jour
- **Pour les opérations de change à terme**, le report/déport est amorti linéairement sur la période du contrat.
- **Les contrats d'échange de taux d'intérêt** sont évalués à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal + intérêt) au taux du marché. Ce prix peut être corrigé du risque de signature.

Pour les contrats dont la durée de vie est ou devient inférieure à trois mois, les flux d'intérêt à verser et à recevoir sont linéarisés sur la durée de vie restant à courir.

La société de gestion procède à l'évaluation des instruments financiers, contrats, valeurs et dépôts dont le cours n'a pas été constaté ou qui n'ont pas fait l'objet de cotation le jour d'établissement de la valeur liquidative.

Engagements hors-bilan :

• **Les contrats à terme ferme** sont évalués à la valeur de marché.

• **Pour les opérations à terme conditionnelles**, l'évaluation à la valeur de marché résulte de la traduction en équivalent sous-jacent des contrats.

• **Les bons de souscription et les warrants** sont inscrits à l'actif du bilan :

- Les warrants sont considérés en engagement hors bilan au niveau du tableau d'exposition au risque action par leur traduction en équivalent d'actions sous-jacentes.

- Les bons de souscription peuvent être inclus dans le tableau d'exposition aux risques à leur valeur boursière ou traduits en équivalent sous-jacents.

• Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont évalués à leur valeur nominale.

Frais facturés à l'OPCVM

Ces frais recouvrent :

> Les frais de gestion financière

> Les frais administratifs externes à la société de gestion (commissaires aux comptes, frais liés au dépositaire, à la délégation de la gestion comptable, frais techniques de distribution, frais juridiques propres à l'OPC, ...)

> Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPC investissant à plus de 20% dans d'autres OPC

> Les commissions de mouvement

> La commission de surperformance

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transactions.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux ! Barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	Parts A : 0,80% TTC taux maximum Parts B : 0,30% TTC taux maximum
2	Frais administratifs externes à la société de gestion		
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Parts A : 1,80% TTC taux maximum Parts B : 1,80% TTC taux maximum
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 5 blocs de frais évoqués ci-dessus et doivent dans ce cas être mentionnés ci-après :

- Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L.621-5-3 du code monétaire et financier ;
- Les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- Les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote – part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B	Capitalisation	Capitalisation
Parts PALATINE CRISTAL EQUILIBRE Part Sélection Equilibre	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	38 550 877,70	44 987 526,27
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	8 985 920,95	3 960 238,75
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 489 564,88	-5 839 896,09
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	701 296,19	481 107,94
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-208 365,81	-336 563,02
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	20 000,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-54 460,00	0,00
Frais de transactions	-4 964,85	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 092 963,15	-4 414 315,49
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 246 192,39	153 229,24
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-153 229,24	-4 567 544,73
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-98 113,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-98 113,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-288 160,77	-287 220,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	41 207 428,68	38 550 877,70

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	1 302 235,20	3,16
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 302 235,20	3,16
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 790,58	0,32
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	130 790,58	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	24 290,89
TOTAL DES DETTES		24 290,89
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-24 290,89

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A		
Parts souscrites durant l'exercice	22 440,157	7 797 086,23
Parts rachetées durant l'exercice	-20 696,121	-7 167 434,44
Solde net des souscriptions/rachats	1 744,036	629 651,79
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	104 282,223	
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B		
Parts souscrites durant l'exercice	32,538	1 188 834,72
Parts rachetées durant l'exercice	-64,105	-2 322 130,44
Solde net des souscriptions/rachats	-31,567	-1 133 295,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	112,121	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	281 197,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	16 629,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			37 378 266,84
	LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	3 241 439,18
	FR0014005LN3	PALATINE AMERIQUE I EURO	2 154 190,76
	FR0010370528	PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	2 190 407,84
	FR0000990921	PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES	3 144 408,07
	FR0010915181	PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT PARTS PALAT	6 155 154,06
	FR0000437576	PALATINE France MIDCAP C	2 195 920,11
	FR0010744219	PALATINE GLOBAL BONDS PART I	4 036 607,16
	FR0010611335	PALATINE MONET CT I	2 199 178,99
	FR0013468766	PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	5 780 750,61
	FR0010377564	PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans I	3 032 206,98
	FR0010341800	PALATINE PLANETE FCP PART I	3 248 003,08
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			37 378 266,84

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-290 901,66	-279 689,51
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-290 901,66	-279 689,51

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-279 679,31	-265 705,62
Total	-279 679,31	-265 705,62

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-11 222,35	-13 983,89
Total	-11 222,35	-13 983,89

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	455 588,04	132 156,40
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	455 588,04	132 156,40

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	409 435,51	115 387,65
Total	409 435,51	115 387,65

	29/12/2023	30/12/2022
Parts PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	46 152,53	16 768,75
Total	46 152,53	16 768,75

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	31 397 779,52	29 487 083,58	44 987 526,27	38 550 877,70	41 207 428,68
Parts PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A en EUR					
Actif net	23 644 624,32	22 139 531,97	39 264 341,26	33 619 678,73	37 020 386,66
Nombre de titres	738,383	685,761	107 465,763	102 538,187	104 282,223
Valeur liquidative unitaire	32 022,16	32 284,61	365,36	327,87	355,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	729,86	702,11	29,85	1,12	3,92
Capitalisation unitaire sur résultat	-244,25	-242,17	-2,65	-2,59	-2,68
Parts PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B en EUR					
Actif net	5 470 583,02	5 315 561,01	5 723 104,14	4 931 198,97	4 187 042,02
Nombre de titres	165,679	158,879	150,399	143,688	112,121
Valeur liquidative unitaire	33 019,16	33 456,66	38 052,80	34 318,79	37 343,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	750,32	725,99	3 099,21	116,70	411,63
Capitalisation unitaire sur résultat	-92,55	-92,54	-95,75	-97,32	-100,09
Parts PALATINE CRISTAL EQUILIBRE Part Sélection Equilibre en EUR					
Actif net	2 282 572,18	2 031 990,60	80,87	0,00	0,00
Nombre de titres	22 331,000	19 936,000	0,708	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	102,21	101,92	114,22	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,34	2,22	9,37	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,87	-1,83	-1,82	0,00	0,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
COMGEST RENAISSANCE EUROPE Z	EUR	3 086,8364	826 716,52	2,01
MONETA MULTI CAPS C	EUR	1 018,1254	375 505,01	0,91
MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF	EUR	35 597	1 694 951,16	4,11
PALATINE AMERIQUE I EURO	EUR	18,975	2 154 190,76	5,23
PALATINE CONVICTION CREDIT 3-5 ans Part I	EUR	9 416,249	2 190 407,84	5,32
PALATINE ENTREPRISES FAMILIALES	EUR	145 844,53	3 144 408,07	7,64
PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT PARTS PALAT	EUR	20 496,001	6 155 154,06	14,93
PALATINE France MIDCAP C	EUR	791,919	2 195 920,11	5,33
PALATINE GLOBAL BONDS PART I	EUR	28 339	4 036 607,16	9,80
PALATINE MONET CT I	EUR	66,262	2 199 178,99	5,33
PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS I	EUR	5 539,399	5 780 750,61	14,02
PALATINE OPTIMUM CREDIT 1-3 ans I	EUR	2 442	3 032 206,98	7,36
PALATINE PLANETE FCP PART I	EUR	83 303,49	3 248 003,08	7,88
TOTAL FRANCE			37 034 000,35	89,87
LUXEMBOURG				
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	26 338,1749	3 241 439,18	7,86
LYXOR SP 500 UCITS ETF D DIS	EUR	10 091	444 044,36	1,08
MANDARINE EUROPE MICROCAP I	EUR	1 274,541	320 445,10	0,78
TOTAL LUXEMBOURG			4 005 928,64	9,72
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			41 039 928,99	99,59
TOTAL Organismes de placement collectif			41 039 928,99	99,59
Instruments financier à terme				
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 06/2024 PUT 3100	EUR	-200	-18 800,00	-0,04
DJ EURO STOXX 50 06/2024 PUT 3850	EUR	200	79 800,00	0,19
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			61 000,00	0,15
TOTAL Engagements à terme conditionnels			61 000,00	0,15
TOTAL Instruments financier à terme			61 000,00	0,15
Dettes			-24 290,89	-0,06
Comptes financiers			130 790,58	0,32
Actif net			41 207 428,68	100,00

Parts PALATINE CRISTAL EQUILIBRE A	EUR	104 282,223	355,00
Parts PALATINE CRISTAL EQUILIBRE B	EUR	112,121	37 343,95